

# Traite de personnes : Ferenc Domotor est condamné à 9 ans de prison

Mise à jour le mardi 3 avril 2012 à 22 h 11 HAE

Le reportage de Philippe Leblanc

Le dirigeant du plus grand réseau de traite de personnes découvert au pays, Ferenc Domotor, a été condamné à 9 ans de prison, mardi, en cour à Hamilton.

Le prévenu a reconnu il y a quelques semaines son rôle clé à la tête d'une organisation criminelle d'une quinzaine de membres implantée dans la région de Hamilton. Il avait plaidé coupable.

La GRC décrit les conditions dans lesquelles des travailleurs immigrants étaient confinés comme de « l'esclavage moderne ». Selon des documents déposés en cour, ces hommes ont été forcés, durant plusieurs mois, de travailler du matin au soir, avec peu de répit, pour la compagnie de construction de Ferenc Domotor.

Ces immigrants ne touchaient pas leur salaire; l'argent qu'ils gagnaient servait plutôt à rembourser des « dettes » liées à leur arrivée au Canada. Plusieurs des victimes ont aussi été contraintes de réclamer de l'aide sociale - de l'argent utilisé par leurs geôliers.

Ils étaient confinés dans des sous-sols et nourris surtout de restes de table. Le réseau criminel leur avait confisqué leur passeport.

## **Réseau**

Tous deux d'origine hongroise, Ferenc Domotor et sa femme, qui a elle aussi reconnu sa culpabilité, se sont installés au Canada en 1998, où il avait réclamé l'asile avant d'obtenir leur résidence permanente deux ans plus tard.

L'enquête montre qu'ils ont fait venir leurs complices et jusqu'à 19 victimes d'origine hongroise après l'assouplissement des règles d'immigration pour les Hongrois.

La 2e tête dirigeante du réseau, Gyula Domotor, a déjà été condamnée à 7,5 ans d'emprisonnement, la peine la plus sévère de l'histoire canadienne pour un tel acte criminel.

Christina Hanson-Baird, de l'organisme Pact-Ottawa, ne blâme pas les autorités canadiennes, mais plutôt des criminels qui ont su tirer avantage du système d'immigration. Selon elle, le cas des Domotor rappelle que la traite des personnes existe bel et bien au Canada et que ce trafic n'est pas qu'à des fins sexuelles.

Le couple Domotor sera expulsé du Canada au terme de sa peine de prison.

## En complément



Vidéo - [Le reportage de Philippe Leblanc](#)



Vidéo - [24 heures en 60 minutes : entrevue avec Louise Dionne, coordonnatrice du Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale](#)